

encourager le processus de développement social et économique afin de hâter une réforme politique qui n'a que trop tardé.

Monsieur le Président,

Les indignités et les injustices de l'apartheid ont de graves répercussions pour les femmes. C'est là une réalité dont nous devons tenir compte. Selon les Stratégies prospectives de promotion de la femme adoptées lors de la Conférence de Nairobi, à la quelle j'ai pris part en tant que chef de la délégation canadienne, les femmes et les enfants constituent le groupe le plus opprimé par "des pratiques inhumaines, comme les massacres et la détention, les déportations massives, la séparation d'avec leur famille et le maintien dans des réserves ... où ils souffrent terriblement de pauvreté, de mauvaise santé et d'analphabétisme." Il est encourageant de constater que la communauté internationale commence à réagir. Plus tôt cette année, le Conseil économique et social - sur recommandation de la Commission de la condition de la femme - a reconnu à la fois les conséquences de l'apartheid pour les femmes et le rôle que ces dernières peuvent jouer dans l'éradication de ce régime. Le Conseil a adopté quatre résolutions faisant état de leurs besoins particuliers et a demandé que des mesures supplémentaires soient prises afin d'aider les femmes d'Afrique australe. Il faut que nous écoutions ce que les gouvernements de cette région ont à dire à ce sujet. Il faut que nous réagissions de façon positive.

Les mesures prises par le Canada à l'encontre de l'Afrique du Sud ne détruiront ni le pays ni son économie. Elles n'ont d'ailleurs pas été conçues dans ce but. Par notre action, nous voulons signaler à Prétoria que la communauté internationale perd patience. Nous voulons lui indiquer qu'il lui reste peu de temps pour prendre les mesures concrètes qui pourraient faire cesser la spirale de la violence et permettrait à l'Afrique du Sud de réintégrer la communauté des nations.

Il faut bien comprendre par ailleurs qu'en agissant ainsi, nous, comme ceux qui nous ont suivis dans notre lutte contre l'apartheid, ne faisons qu'assumer les responsabilités sacrées qui nous incombent en tant que membres de la communauté internationale. J'ajouterai que ces responsabilités sont énoncées dans la Charte des Nations Unies et que l'Afrique du Sud a non seulement signé la Charte, mais contribué à sa rédaction. Dans notre esprit, les sanctions prises jusqu'à présent ont pour but